SYNÉTHIS

Société par actions simplifiée au capital de 22.006.000 euros

Siège social : ZAC des Vergeras – 116 rue de la Trévaresse – 13610 Saint-Estève-Janson

R.C.S. SALON-DE-PROVENCE : 847 630 779

Proposition de décision d'affectation du résultat
Soumise à et adoptée par l'associée unique le jeudi 18 juin 2026

TROISIÈME DÉCISION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associée unique,

CONNAISSANCE PRISE du rapport de gestion du Président,

Après avoir constaté :

- que les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 font apparaître un résultat bénéficiaire d'un montant de **11.567.929 euros** ;
- que la réserve légale, d'un montant de **1.360.044 euros**, n'est pas entièrement dotée conformément aux exigences légales ;
- que le compte « autres réserves » antérieur au 31 décembre 2025 est créditeur à hauteur de **12.782.478 euros** ;

DÉCIDE, en conséquence, sur proposition du Président, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 décembre 2025, d'un montant de **11.567.929 euros**, de la manière suivante :

ORIGINE	
- Bénéfice de l'exercice :	11.567.929 euros
- Réserve légale :	1.360.044 euros
- Compte « autres réserves » créditeur :	12.782.478 euros
AFFECTATION	
- À la réserve légale :	578.396 euros
- À titre de dividendes :	5.941.620 euros
- Au compte « autres réserves » :	5.047.913 euros
SITUATION APRÈS AFFECTATION	
- Réserve légale :	1.938.440 euros
- Dividendes à l'actionnaire :	5.941.620 euros
- Compte « autres réserves » :	17.830.931 euros

DÉCIDE ainsi de fixer le dividende distribué à un montant global de 5.941.620 euros, ce qui représente un dividende par action de 0,27 €.

PREND ACTE, dans le cadre des dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, que le montant des dividendes distribués par la Société au cours des trois dernières années a été le suivant (article 158-3-2° du Code général des Impôts) :

Exercices	Dividende brut global	Dividende ouvrant droit à l'abattement de 40 %	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %
2024	5.061.380,00 €	-	5.061.380,00 €
2023	3.998.490,20 €	-	3.998.490,20 €
2022	-	-	-

* * *

Certifié conforme
Monsieur Éric BACONNIER
Président

Formulaire obligatoire (articl. 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SYNETHIS [1|2]

Adresse de l'entreprise : 116 RUE DE LA TREVARESSE 13610 SAINT-ESTEVE-JANSON — Durée de l'exercice précédent : [1|2]

Numéro SIRET : 8 4 7 6 3 0 7 7 9 0 0 0 3 5 — Néant ☐

Exercice N clos le : [3|1|1|2|2|0|2|5]

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	79 579	AG	51 392	28 186
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 438	AS	3 258	180
	Autres immobilisations corporelles	AT	296 108	AU	177 911	118 197
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations	CS	38 128 410	CT	1 201 000	36 927 410
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	38 507 535	BK	1 433 561	37 073 974
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 099 568	BY		1 099 568
	Autres créances (3)	BZ	15 513 204	CA		15 513 204
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 071 217	CG		2 071 217
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	87 635	CI		87 635
	TOTAL (III)	CJ	18 771 623	CK		18 771 623
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	57 279 158	1A	1 433 561	55 845 597

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 1 000 000

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SYNETHIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 006 000)	DA	22 006 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 360 044
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	12 782 478
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 567 929
	Subventions d'investissement	DJ	4 800
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	47 721 252
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 105 181
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instrument financier à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	198 852
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 544 614
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 092 365
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	183 333
	TOTAL (IV)	EC	8 124 346
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	55 845 597

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 519 219
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Compte de résultat ANC2022-06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 936 977	1 788 162	148 815	8,32
Production vendue	9 341 515	9 389 386	- 47 871	-0,51
Montant net du chiffre d'affaires	**11 278 492**	**11 177 548**	**100 944**	**0,90**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	8 100	13 500	- 5 400	-40,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	59 320		59 320	N/S
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	55 240	2 843	52 397	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**11 401 152**	**11 193 891**	**207 261**	**1,85**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	1 857 505	1 743 386	114 119	6,55
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	1 820 960	2 118 777	- 297 817	-14,06
Impôts, taxes et versements assimilés	190 274	109 103	81 171	74,40
Salaires	3 608 680	3 524 216	84 464	2,40
Cotisations sociales	1 583 591	1 541 385	42 206	2,74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	57 594	59 424	- 1 830	-3,08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	14 110	1 465	12 645	863,14
Total des charges d'exploitation (II)	**9 132 712**	**9 097 756**	**34 956**	**0,38**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 268 440**	**2 096 135**	**172 305**	**8,22**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	9 212 065	9 848 073	- 636 008	-6,46
Reprises sur dépréciations et provisions	979 000		979 000	N/S
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	**10 191 065**	**9 848 073**	**342 992**	**3,48**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 180 000	-2 180 000	-100
Intérêts et charges assimilées (3)	136 590	179 118	- 42 528	-23,74
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	**136 590**	**2 359 118**	**-2 222 528**	**-94,21**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**10 054 474**	**7 488 955**	**2 565 519**	**34,26**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**12 322 914**	**9 585 090**	**2 737 824**	**28,56**

Compte de résultat ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		17 765	- 17 765	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		**17 765**	**- 17 765**	**-100**
Charges exceptionnelles		17 737	- 17 737	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**17 737**	**- 17 737**	**-100**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**28**	**- 28**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	754 985	740 572	14 413	1,95
Total des Produits (I+III+V+VII)	**21 592 217**	**21 059 729**	**532 488**	**2,53**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**10 024 288**	**12 215 182**	**-2 190 894**	**-17,94**
BENEFICE OU PERTE	**11 567 929**	**8 844 547**	**2 723 382**	**30,79**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

SYNETHIS

Annexes Légales ANC2022 06

Annexes Légales ANC2022 06

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 55 845 597,21 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 11 567 929,44 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

- Immobilisations corporelles
Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
Les durées d'amortissement retenues respectent les taux admis en pratique par la jurisprudence et l'administration fiscale, ces dernières ayant reconnu la validité de certaines durées d'amortissement correspondant aux usages.

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières sont constitués de titres de participation, évalués soit à leur valeur d'apport, soit au coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est Inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Intégration Fiscale
Le 29 avril 2019, la société SYNETHIS a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. Au préalable, la société SYNETHIS avait conclu des conventions d'intégration fiscale avec ses filiales, à savoir :
- la SAS GAP AUTOMOBILES
- la SAS MANOSQUE AUTOMOBILES
- la SAS LES RELAIS DE L'AUTOMOBILE

- la SAS ARLES AUTOMOBILES SERVICES
- la SAS SATAC FREJUS
- la SAS SAMVA
- la SAS BRIGNOLES SERVICES AUTOMOBILES
- la SARL ESPACE AUTOMOBILES SISTERONNAIS
- la SARL BEAUCAIRE AUTOMOBILES
- la SAS TOULON SERVICES AUTOMOBILES
- la SAS LA SEYNE SERVICES AUTOMOBILES
- la SAS ETABLISSMENT H JEAN
- la SAS SDA
- la SARL ESPACE AUTOMOBILES APTESIEN

L'option pour le régime de l'intégration fiscale est traduite uniquement dans les comptes de la société mère
La charge d'impôt dans les filiales est comptabilisée comme en l'absence d'intégration.

Au titre des engagements reçus de la société SYNETHIS : NEANT

Au titre des engagements donnés de la société SYNETHIS :

Autorisation du CS de SYNETHIS du 14-6-2021 de nantir 100% des titres de la société TOULON SERVICES AUTOMOBILES et de LA SEYNE SERVICES AUTOMOBILES au profit de la Diac dans le cadre d'un montant souscrit par elle-même pour un montant initial de 5 000 000 E.

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC GAP AUTOMOBILES pour un montant de 229 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC MANOSQUE AUTOMOBILES pour un montant de 1 700 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC LES RELAIS DE L'AUTOMOBILE pour un montant de 3 000 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC ARLES AUTOMOBILES SERVICES pour un montant de 2 400 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC SATAC FREJUS pour un montant de 2 370 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC SAMVA pour un montant de 2 100 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC BRIGNOLES SERVICES AUTOMOBILES pour un montant de 2 100 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC TOULON SERVICES AUTOMOBILES pour un montant de
2 200 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC LA SEYNE SERVICES AUTOMOBILES pour un montant de
1 900 000 E

Autorisation CS de SYNETHIS en date du 12-10-2023 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours Diac de financement de stocks CTC ETS H.JEAN pour un montant de 2 050 000 E

Autorisation CS de SYNETHIS en date du 12-10-2023 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours Diac de financement de stocks CTC SDA pour un montant de 800 000 E

Engagement pris par la société SYNETHIS de blocage de compte courant de la société ARLES AUTOMOBILES auprès de la Cogera jusqu'au mois de juin 2028 pour 300 000 E

Engagement pris par la société SYNETHIS de blocage de compte courant de la société SDA auprès de la Cogera jusqu'au mois de juin 2028 pour 200 000 E

Engagement pris par la société SYNETHIS de blocage de compte courant de la société ETABLISSEMENT H JEAN auprès de la COGERA jusqu'au mois de juin 2028 pour 500 000 E

La société FIGEST a consenti au profit de cinq établissements bancaire, en clause pari passu et en premier rang, un nantissement sur le compte de titres financiers portant sur l'intégralité des 22 006 000 actions qu'elle détient dans le capital de la société SYNETHIS représentant 100% de son capital social et de ses droits de vote.
Ce nantissement est destiné à garantir à titre de sureté réelle le remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires relatifs à cinq prêts souscrits par la société FIGEST pour un montant initial de 30 000 000 E remboursables sur une durée de 7 ans.

Le capital restant au 31/12/2025 se décompose de la manière suivante :
- LCL : 9 761 905 E
- BNP PARIBAS : 4 889 774 E
- SG : 4 892 468 E
- BECM CREDIT MUTUEL : 4 891 974 E
- CAISSE D'EPARGNE : 4 945 568 E
Soit un total de 29 381 689 E

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	61 966		23 463
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 438		
Autres installations, agencements, aménagements	64 353		3 124
Matériel de transport	6 664		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	244 135		3 445
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**318 589**		**6 569**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	37 221 410		907 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	**37 221 410**		**907 000**
TOTAL GENERAL	**37 601 965**		**937 032**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		5 850	79 579	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			3 438	
Autres installations, agencements, aménagements			67 477	
Matériel de transport			6 664	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		25 612	221 968	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**25 612**	**299 546**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			38 128 410	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			**38 128 410**	
TOTAL GENERAL		**31 462**	**38 507 535**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Eléments sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	50 981	6 261	5 850	51 392
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 988	270		3 258
Installations générales, agencements divers	14 196	9 379		23 576
Matériel de transport	413	2 221		2 635
Matériel de bureau, informatique, mobilier	137 851	39 462	25 612	151 701
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**155 449**	**51 332**	**25 612**	**181 169**
TOTAL GENERAL	**206 430**	**57 593**	**31 462**	**232 561**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exception.**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 261				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	270				
Installations générales, agencements divers	9 379				
Matériel de transport	2 221				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	39 462				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**51 332**				
TOTAL GENERAL	**57 593**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	59 320		59 320	
TOTAL Provisions	**59 320**		**59 320**	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	2 180 000		979 000	1 201 000
TOTAL Dépréciations	**2 180 000**		**979 000**	**1 201 000**
TOTAL GENERAL	**2 239 320**		**1 038 320**	**1 201 000**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			59 320 979 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 099 568	1 099 568	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	353	353	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 250	1 250	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 028 516	1 028 516	
- T.V.A	17 167	17 167	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	13 573 269	12 573 269	1 000 000
Débiteurs divers	892 649	892 649	
Charges constatées d'avance	87 635	87 635	
TOTAL GENERAL	**16 700 407**	**15 700 407**	**1 000 000**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 105 181	1 500 054	2 605 127	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	198 852	198 852		
Personnel et comptes rattachés	763 285	763 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	591 504	591 504		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	154 117	154 117		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	35 708	35 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 088 595	2 088 595		
Autres dettes	3 770	3 770		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	183 333	183 333		
TOTAL GENERAL	**8 124 346**	**5 519 219**	**2 605 127**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 457 900			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 483
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 403
Dettes fiscales et sociales	1 150 423
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**1 206 309**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	87 635	183 333
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**87 635**	**183 333**

Commentaires :

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées Frais d'acquisition des immobilisations Frais d'émission des emprunts Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	22 006 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	22 006 000	1,00

Commentaires :

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	32 050
TOTAL	**32 050**

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	29	
Ouvriers		
TOTAL	**64**	

Commentaires :

67 dont 3 apprentis

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires :

Les engagements de retraite des salariés sont couverts par le versement d'une cotisation à l'IRP Auto conformément à l'obligation qui est faite par la convention collective nationale des services de l'automobile.

GROUPE INTER EXPERTS

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT RAPHAEL

SYREC

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

59, Promenade Georges Pompidou Prado Beach
13272 MARSEILLE CEDEX 08

SAS SYNETHIS

AU CAPITAL DE 22 006 000 EUROS
116 rue de la Trévaresse
13160 Saint-Estève-Janson
RCS SALON DE PROVENCE 847 630 779

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

GROUPE INTER EXPERTS

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT RAPHAEL

SYREC

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

59, Promenade Georges Pompidou Prado Beach
13272 MARSEILLE CEDEX 08

SAS SYNETHIS
116 rue de la Trévaresse
13160 Saint-Estève-Janson

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société SAS SYNETHIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée statutairement, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. SYNETHIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation pour changement de méthode

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels. Les principales modifications consistent en une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique de transferts de charges.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Raphaël et Marseille,
Le 29 mai 2026

S.A.S GROUPE INTER-EXPERTS
Laëtitia VERRIER

Commissaire aux comptes

S.A. SYREC
Luc René CHAMOULEAU

Commissaire aux comptes

Bilan ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	79 579	51 392	28 186	10 985	17 201
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 438	3 258	180	450	- 270
Autres immobilisations corporelles	296 108	177 911	118 197	162 691	- 44 494
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	38 128 410	1 201 000	36 927 410	35 041 410	1 886 000
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**38 507 535**	**1 433 561**	**37 073 974**	**35 215 535**	**1 858 439**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	1 099 568		1 099 568	1 201 566	- 101 998
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	353		353	2 074	- 1 721
. Organismes sociaux	1 250		1 250	500	750
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 028 516		1 028 516	54 908	973 608
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 167		17 167	26 464	- 9 297
. Autres	14 465 918		14 465 918	3 003 181	11 462 737
Charges constatées d'avance	87 635		87 635	65 817	21 818
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres				6 000 000	-6 000 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	2 071 217		2 071 217	3 760 956	-1 689 739
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**18 771 623**		**18 771 623**	**14 115 465**	**4 656 158**

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI	**57 279 158**	**1 433 561**	**55 845 597**	**49 331 001**	**6 514 596**

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bilan ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 22 006 000)	22 006 000	22 006 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	1 360 044	917 817	442 227
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	12 782 478	9 441 538	3 340 940
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	11 567 929	8 844 547	2 723 382
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement	4 800	6 400	- 1 600
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**47 721 252**	**41 216 302**	**6 504 950**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		59 320	- 59 320
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)		**59 320**	**- 59 320**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 100 698	5 564 824	-1 464 126
Emprunts et dettes financières diverses	4 483	102 896	- 98 413
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 852	242 890	- 44 038
Dettes fiscales et sociales	1 544 614	1 775 794	- 231 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 092 365	2 307	2 090 058
Produits constatés d'avance	183 333	366 667	- 183 334
TOTAL DES DETTES (III)	**8 124 346**	**8 055 379**	**68 967**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**55 845 597**	**49 331 001**	**6 514 596**

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compte de résultat ANC2022-06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice precedent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 936 977	1 788 162	148 815	8,32
Production vendue	9 341 515	9 389 386	- 47 871	-0,51
Montant net du chiffre d'affaires	**11 278 492**	**11 177 548**	**100 944**	**0,90**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	8 100	13 500	- 5 400	-40,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	59 320		59 320	N/S
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	55 240	2 843	52 397	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**11 401 152**	**11 193 891**	**207 261**	**1,85**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	1 857 505	1 743 386	114 119	6,55
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	1 820 960	2 118 777	- 297 817	-14,06
Impôts, taxes et versements assimilés	190 274	109 103	81 171	74,40
Salaires	3 608 680	3 524 216	84 464	2,40
Cotisations sociales	1 583 591	1 541 385	42 206	2,74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	57 594	59 424	- 1 830	-3,08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	14 110	1 465	12 645	863,14
Total des charges d'exploitation (II)	**9 132 712**	**9 097 756**	**34 956**	**0,38**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 268 440**	**2 096 135**	**172 305**	**8,22**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	9 212 065	9 848 073	- 636 008	-6,46
Reprises sur dépréciations et provisions	979 000		979 000	N/S
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	**10 191 065**	**9 848 073**	**342 992**	**3,48**

NE PEUT ETRE COMMUNIQUE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 180 000	-2 180 000	-100
Intérêts et charges assimilées (3)	136 590	179 118	- 42 528	-23,74
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	**136 590**	**2 359 118**	**-2 222 528**	**-94,21**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**10 054 474**	**7 488 955**	**2 565 519**	**34,26**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**12 322 914**	**9 585 090**	**2 737 824**	**28,56**

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compte de résultat ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		17 765	- 17 765	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		**17 765**	**- 17 765**	**-100**
Charges exceptionnelles		17 737	- 17 737	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**17 737**	**- 17 737**	**-100**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**28**	**- 28**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	754 985	740 572	14 413	1,95
Total des Produits (I+III+V+VII)	**21 592 217**	**21 059 729**	**532 488**	**2,53**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**10 024 288**	**12 215 182**	**-2 190 894**	**-17,94**
BENEFICE OU PERTE	**11 567 929**	**8 844 547**	**2 723 382**	**30,79**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexes Légales ANC2022 06

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 55 845 597,21 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 11 567 929,44 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

- Immobilisations corporelles
Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
Les durées d'amortissement retenues respectent les taux admis en pratique par la jurisprudence et l'administration fiscale, ces dernières ayant reconnu la validité de certaines durées d'amortissement correspondant aux usages.

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières sont constitués de titres de participation, évalués soit à leur valeur d'apport, soit au coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est Inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Intégration Fiscale
Le 29 avril 2019, la société SYNETHIS a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. Au préalable, la société SYNETHIS avait conclu des conventions d'intégration fiscale avec ses filiales, à savoir :
- la SAS GAP AUTOMOBILES
- la SAS MANOSQUE AUTOMOBILES
- la SAS LES RELAIS DE L'AUTOMOBILE

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- la SAS ARLES AUTOMOBILES SERVICES
- la SAS SATAC FREJUS
- la SAS SAMVA
- la SAS BRIGNOLES SERVICES AUTOMOBILES
- la SARL ESPACE AUTOMOBILES SISTERONNAIS
- la SARL BEAUCAIRE AUTOMOBILES
- la SAS TOULON SERVICES AUTOMOBILES
- la SAS LA SEYNE SERVICES AUTOMOBILES
- la SAS ETABLISSMENT H JEAN
- la SAS SDA
- la SARL ESPACE AUTOMOBILES APTESIEN

L'option pour le régime de l'intégration fiscale est traduite uniquement dans les comptes de la société mère
La charge d'impôt dans les filiales est comptabilisée comme en l'absence d'intégration.

Au titre des engagements reçus de la société SYNETHIS : NEANT

Au titre des engagements donnés de la société SYNETHIS :

Autorisation du CS de SYNETHIS du 14-6-2021 de nantir 100% des titres de la société TOULON SERVICES AUTOMOBILES et de LA SEYNE SERVICES AUTOMOBILES au profit de la Diac dans le cadre d'un montant souscrit par elle-même pour un montant initial de 5 000 000 E.

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC GAP AUTOMOBILES pour un montant de 229 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC MANOSQUE AUTOMOBILES pour un montant de 1 700 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC LES RELAIS DE L'AUTOMOBILE pour un montant de 3 000 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC ARLES AUTOMOBILES SERVICES pour un montant de 2 400 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC SATAC FREJUS pour un montant de 2 370 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC SAMVA pour un montant de 2 100 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC BRIGNOLES SERVICES AUTOMOBILES pour un montant de 2 100 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC TOULON SERVICES AUTOMOBILES pour un montant de
2 200 000 E

Autorisation Assemblée Générale de la société SYNETHIS en date du 22/10/2019 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours de financement de stock CTC LA SEYNE SERVICES AUTOMOBILES pour un montant de
1 900 000 E

Autorisation CS de SYNETHIS en date du 12-10-2023 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours Diac de financement de stocks CTC ETS H.JEAN pour un montant de 2 050 000 E

Autorisation CS de SYNETHIS en date du 12-10-2023 de signer une lettre d'intention au profit de la Cogera et concernant des en-cours Diac de financement de stocks CTC SDA pour un montant de 800 000 E

Engagement pris par la société SYNETHIS de blocage de compte courant de la société ARLES AUTOMOBILES auprès de la Cogera jusqu'au mois de juin 2028 pour 300 000 E

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Engagement pris par la société SYNETHIS de blocage de compte courant de la société SDA auprès de la Cogera jusqu'au mois de juin 2028 pour 200 000 E

Engagement pris par la société SYNETHIS de blocage de compte courant de la société ETABLISSEMENT H JEAN auprès de la COGERA jusqu'au mois de juin 2028 pour 500 000 E

La société FIGEST a consenti au profit de cinq établissements bancaire, en clause pari passu et en premier rang, un nantissement sur le compte de titres financiers portant sur l'intégralité des 22 006 000 actions qu'elle détient dans le capital de la société SYNETHIS représentant 100% de son capital social et de ses droits de vote.
Ce nantissement est destiné à garantir à titre de sureté réelle le remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires relatifs à cinq prêts souscrits par la société FIGEST pour un montant initial de 30 000 000 E remboursables sur une durée de 7 ans.

Le capital restant au 31/12/2025 se décompose de la manière suivante :
- LCL : 9 761 905 E
- BNP PARIBAS : 4 889 774 E
- SG : 4 892 468 E
- BECM CREDIT MUTUEL : 4 891 974 E
- CAISSE D'EPARGNE : 4 945 568 E

Soit un total de 29 381 689 E

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	61 966		23 463
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 438		
Autres installations, agencements, aménagements	64 353		3 124
Matériel de transport	6 664		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	244 135		3 445
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**318 589**		**6 569**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	37 221 410		907 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	**37 221 410**		**907 000**
TOTAL GENERAL	**37 601 965**		**937 032**

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		5 850	79 579	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			3 438	
Autres installations, agencements, aménagements			67 477	
Matériel de transport			6 664	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		25 612	221 968	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**25 612**	**299 546**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			38 128 410	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			**38 128 410**	
TOTAL GENERAL		**31 462**	**38 507 535**	

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Eléments sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	50 981	6 261	5 850	51 392
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 988	270		3 258
Installations générales, agencements divers	14 196	9 379		23 576
Matériel de transport	413	2 221		2 635
Matériel de bureau, informatique, mobilier	137 851	39 462	25 612	151 701
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**155 449**	**51 332**	**25 612**	**181 169**
TOTAL GENERAL	**206 430**	**57 593**	**31 462**	**232 561**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exception.**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 261				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	270				
Installations générales, agencements divers	9 379				
Matériel de transport	2 221				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	39 462				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**51 332**				
TOTAL GENERAL	**57 593**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	59 320		59 320	
TOTAL Provisions	**59 320**		**59 320**	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	2 180 000		979 000	1 201 000
TOTAL Dépréciations	**2 180 000**		**979 000**	**1 201 000**
TOTAL GENERAL	**2 239 320**		**1 038 320**	**1 201 000**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			59 320 979 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 099 568	1 099 568	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	353	353	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 250	1 250	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 028 516	1 028 516	
- T.V.A	17 167	17 167	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	13 573 269	12 573 269	1 000 000
Débiteurs divers	892 649	892 649	
Charges constatées d'avance	87 635	87 635	
TOTAL GENERAL	**16 700 407**	**15 700 407**	**1 000 000**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 105 181	1 500 054	2 605 127	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	198 852	198 852		
Personnel et comptes rattachés	763 285	763 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	591 504	591 504		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	154 117	154 117		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	35 708	35 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 088 595	2 088 595		
Autres dettes	3 770	3 770		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	183 333	183 333		
TOTAL GENERAL	**8 124 346**	**5 519 219**	**2 605 127**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 457 900			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

EXPERTISE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 483
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 403
Dettes fiscales et sociales	1 150 423
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**1 206 309**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	87 635	183 333
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**87 635**	**183 333**

Commentaires :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées Frais d'acquisition des immobilisations Frais d'émission des emprunts Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	22 006 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	22 006 000	1,00

Commentaires :

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	32 050
TOTAL	**32 050**

Commentaires :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	29	
Ouvriers		
TOTAL	**64**	

Commentaires :

67 dont 3 apprentis

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires :

Les engagements de retraite des salariés sont couverts par le versement d'une cotisation à l'IRP Auto conformément à l'obligation qui est faite par la convention collective nationale des services de l'automobile.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES